

COMMISSION ROUTE 2022
Compte-rendu de réunion

Réunion n°	3	Date	08/10/2022	Visio	Présentiel	X
					Lieu	ANTONY

Présents :

PAGNARD Alain
ANSERMIN Marc
ARDIN Gilles
GALVAING Damien
MARCHENAY Dominique
MASOLA Christian
NOEL Pascal
TARDIVEAU Daniel

Absents :

DURAND Eric
NENADOVIC Biljana
VULGAIRE Philippe

Invités présent :

ULDRY Anthony

PROVISOIRE

Ordre du jour

- 1-Problèmes organisation calendrier 2022
- 2-Epreuves annulées
- 3-Bilan saison route 2022
- 4-Pré-calendrier 2023/Projet - Comment? Qui ? Quand?
- 5-Débriefing championnats de France de l'avenir
- 6-Fusion commission route/Dames
- 7-Retour sur les challenges du CIF
- 8-Questions diverses

La réunion débute à 08h30 comme prévu

La réunion commence par un tour de table avec notamment la présence d'Anthony ULDRY nouvel entraîneur du pôle espoir

Ses coordonnées :

Tel : 06.33.86.33.18

Mail : pole-idf@cif-ffc.fr

Les points 1,3,4 ont été abordés en même temps

Le sujet de fond traité est d'avoir un calendrier de courses "plein" pour 2023.

Le bilan 2022 est mitigé car il y a eu un bon nombre de week-ends sans courses et en cours de saison un certain nombre d'épreuves a été annulé (voir point 2)

Il va falloir que chacun se discipline pour remédier à ce problème. En effet nous constatons déjà une érosion du nombre de coureurs, qui pourrait en plus s'accélérer avec la refonte des catégories qui est vrai sujet d'inquiétude et l'évolution de notre sport avec la multiplication des activités et des épreuves de masse.

Il a été aussi évoqué que la compétition se fait maintenant également sur les réseaux sociaux (strava,...)

La commission décide donc de concentrer ses efforts sur le calendrier 2023 et se fixe comme objectif d'avoir au minimum 1 course par week-end en essayant d'inciter les organisateurs et de favoriser l'organisation d'un régional CLM.

- Pour le calendrier

1	Inscription de l'épreuve sur google forms par le président de club Il est demandé aux présidents de ne pas générer de doublons le même jour 2 épreuves peuvent être autorisées le même jour si elles sont éloignées géographiquement Date d'ouverture 15 Octobre 2022 Date limite 10 Janvier 2023
2	Validation commission route Les courses inscrites sont alors prioritaires
3	Au-delà du 10 Janvier 2023 La proposition de l'épreuve doit se faire à d'autres dates que celles déjà réservées les arbitrages éventuels seront débattus en commission route et seront validés par vote à la majorité 2 épreuves max le même jour éloignées géographiquement
4	DO une fois l'épreuve validée par la commission route

Il faudra prévoir dans le système informatique un système d'alerte quand une modification/ajout d'épreuve sera effectué

Une bonne gestion du calendrier facilitera aussi la désignation d'arbitres

- Organisation du régional CLM

Cette organisation rencontre notamment 1 problème majeur : le coût généré par le nombre de motos nécessaires à la sécurité sur route ouverte. La question de faire cette épreuve sur un circuit privé est donc posée.

Outre le problème des motos cette organisation fait face aux mêmes difficultés que les autres épreuves :

- Manque de bénévoles et notamment de signaleurs (Mutualiser les ressources clubs?)
- Manque d'arbitre
- Besoin d'un médecin agréé pour circuits >20 kms (coût)

2-Epreuves annulées

Un bon nombre d'épreuves a malheureusement été annulé ce qui d'autant plus regrettable que le calendrier était loin d'être complet

Il y a plusieurs causes à ces annulations :

- Pas d'autorisation administrative
- Faible nombre de coureurs engagés (en raison du chevauchement d'épreuves sur une même journée!)
- Manque de financement
- Autre...?

Il serait important que la cause d'une annulation soit systématiquement rapportée à la commission route afin que des leçons puissent en être tirées

La commission se pose la question d'infliger une pénalité au club déficient s'il peut être tenu responsable de cette annulation

5-Débriefing championnats de France de l'avenir

Les résultats de ces championnats sont globalement décevants et il y a plusieurs explications possibles dont il faudra tirer les leçons à l'avenir :

- Y a-t-il eu une "coupure" après le championnat régional?
- les études et notamment les épreuves du bac ont-elles perturbés la préparation?
- faut-il autoriser les cadets à effectuer quelques courses en Acces 1 voire en OPEN 3?
- Autre explication?

Un travail sera fait en ce sens par Tanguy TURGIS et Julien CHABAT

6-Fusion commission route/Dames

La fusion de ces 2 commissions est actée et normale dans le sens où les commissions sportives sont définies par discipline sans distinction de sexe

La commission route requiert la présence d'au moins 2 représentantes féminines dont au moins 1 coureuse

7-Retour sur les challenges du CIF

Globalement ce week-end a été satisfaisant notamment en raison de la forte implication de la mairie de Sourduin qui a permis l'organisation de belles épreuves dans d'excellentes conditions.

A ce titre, la commission souhaiterait récompenser cette commune (il reste à décider de quelle manière)

Néanmoins la commission a relevé plusieurs problèmes qu'il faudra régler dès l'année prochaine :

- En premier lieu la commission regrette les dissensions apparues en public entre différentes personnes
> *Nous devons être exemplaire en toute circonstance tant pour les élus présents que pour les jeunes et le public*

- Il faudra préciser les modalités de ravitaillement et l'organisation des voitures dépannage

- Il faudra également revoir la communication entre les voitures (radios longue portée)

Pour cela une réunion préparatoire est vivement recommandée

Se pose également la question d'organiser l'épreuve des OPEN le Dimanche pour étoffer le peloton

8-Questions diverses

- Statistiques

Il n'y aura pas de statistiques cette année car il avait été décidé de se calquer sur le classement FFC qui n'a pas été tenu à jour. Pour 2023 il est proposé de repartir sur le barème du CIF existant.

Il faudra de nouveau valider ce barème et désigner les personnes pour s'en occuper

- Refonte des catégories de valeur

La commission attend les décisions qui seront prises par le comité directeur en ce qui concerne la nouvelle classification des coureurs et l'organisation des catégories en courses (ex: les ACCES 1 et 2 pourront-ils courir avec des OPEN 3? les OPEN 3 courront-ils systématiquement avec des OPEN 1 et 2? sachant que pour beaucoup de coureurs ils seront issus des anciennes séries Dep Open, etc...)

Il est certain que cette décision fédérale n'a pas tenu compte des disparités et spécificités inhérentes à chaque comité régional

Se pose aussi la question de la reversion des droits d'engagements avec cette refonte. En effet même si les clubs voient certains de leurs coureurs passer de Dep Open à OPEN 3 et seraient du coup tentés de leur organiser des courses, il faudra préciser les modalités financières pour ne pas les décourager.

Fin de la réunion à 11H45

Date de la prochaine réunion : non définie
--